

FICHE TECHNIQUE

Okalift SuperChange Membrane

Membrane bicouche
désolidarisante et
interchangeable



- Membrane haute résistance à base de polyester composée de 2 couches séparables
- Système à triple effet cumulatif : amovibilité aisée du revêtement existant, désolidarisation sur supports sensibles, protection des MCA (Matériaux Contenant de l'Amiante) par voie de recouvrement, visant uniquement les dalles vinyle amiante posées sur colle bitumineuse
- Destiné à recevoir tout type de revêtement (céramiques, sols souples, parquets)
- Pour un usage en intérieur, sol et mur
- Idéal en rénovation

DÉFINITION

La membrane **Okalift SuperChange** s'applique " en intérieur " sur tous supports sains et porteurs, absorbants et non absorbants tels que :

- En sol : chape ciment et sulfate de calcium, fluide ou non et/avec planchers chauffants basse température (PRE et réversibles exclus), anciennes céramiques, terrazzo, chapes sèches et constructions en CTB-H ou CTB-X (en locaux E1), anciennes dalles vinyle amiante.
- En mur : enduits ciment, plaques de plâtre enrobées de carton, anciennes céramiques, béton cellulaire enduit, béton banché ou coulé en œuvre.

La membrane permet d'obtenir trois effets cumulatifs :

" **Amovibilité/interchangeabilité** : remplacement aisé et dans des délais raccourcis d'un revêtement existant par un autre (carrelage, sol souple, parquet)

Désolidarisation sur supports sensibles : grâce à une compensation / atténuation des phénomènes de cisaillement, de tension et de déformabilité.

"Protection par voie de recouvrement des MCA" (Matériaux Contenant de l'Amiante) visant uniquement des dalles vinyle amiante posées sur colle bitumineuse.

Destiné à des domaines de sollicitation divers tels que locaux d'habitation, show rooms, concessions automobiles, hôtellerie, boutiques et magasins, stands de salons...

Le système **Okalift SuperChange** autorise (surtout dans des cas de revêtements durs, carrelage, pierre naturelle et parquets) le retrait aisé et plus rapide de l'ancien revêtement, et ceci avec un dégagement extrêmement réduit de poussière. Il se compose de deux couches superposées solidarifiées par surpiqûres. En rénovation, le revêtement existant sera retiré, et avec lui la couche supérieure du système sur laquelle il était collé, laissant ainsi apparaître la couche inférieure de **l'Okalift SuperChange**. On se trouve alors en présence d'un support sain, sec et propre, autorisant une pose directe, évitant ainsi l'élimination fastidieuse des anciens restes de colle ou adhésif. La membrane **Okalift SuperChange** rend également possible (ce qui ne l'était pas jusque-là!) le remplacement d'un revêtement existant sur cloisons sèches (type Â« Placo Â»), dans la mesure où il évite la destruction de la plaque de plâtre.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

Les supports devront être sains, secs, propres et conformes aux écrits en vigueur. Les supports recevant la membrane **Okalift SuperChange** devront être préparés et traités avec les produits **Kiesel** (primaires, enduits de lissage...) adaptés. La mise en œuvre du système (préparation + membrane + pose) devra être validée par notre service technique. De même, les fiches techniques des différents produits utilisés devront être respectées.

MISE EN ŒUVRE

â† Pose de la membrane sur le support

Les cornières de finition et de fractionnement devront être posées au préalable sur le support. Dans le cadre d'une pose de céramiques et pierres naturelles, ces cornières pourront être collées sur la trame au mortier-colle de pose. Dans les cages d'escalier, les cornières de finition devront toujours être scellées au support. Dans le cas où les girones nécessitent un enduit de lissage, les cornières seront rendues étanches à l'aide d'un **Oka Cryl**.

Les joints de dilatation du support initial devront être impérativement respectés et reportés dans le système **Okalift SuperChange**, revêtement compris.

a) en sol :

â† La membrane **Okalift SuperChange** sera collée au support à l'aide de l'adhésif **Okalift SuperChange** conformément à la fiche technique, en prenant soin d'utiliser la recharge crantée (se trouvant sur les rouleaux de la membrane **Okalift SuperChange**) de type TKB B6.

â†’ Dans le cadre d'une protection de MCA par recouvrement, et au cas où le retour au support d'origine est souhaité, le collage de la membrane sur le support se fera à l'aide du fixateur universel **Okatmos® EF 12** (peigne de type TKB A2), conformément à la fiche technique distincte de ce produit. S'assurer au préalable que le revêtement existant (anciennes céramiques, dalles PVC ...) est bien adhérent, et procéder à un nettoyage/dégraissage à l'**Okamul GR**.

Pour le coupage des lés, nous conseillons: soit le cutter électrique de la marque Robuso, soit des ciseaux de type KAI 7250. Il n'est pas nécessaire de procéder à un recouvrement des lés. Ces derniers devront être posés sans joints en sifflet, sans bullage et marouflés totalement dans l'adhésif.

b) en mur :

La membrane se posera comme une tapisserie et devra être marouflée (soit à l'aide d'un outil de tapissier ou d'une lisseuse) en partant du milieu du lé vers l'extérieur. Vérifier durant la pose le temps ouvert de l'adhésif ainsi que l'écrasement total des sillons.

Après un délai de séchage de 12 h, et/ou 24 h dans le cadre d'un collage à l'**Okatmos® EF 12** (suivant la porosité du support et de l'hygrométrie ambiante), on pourra débiter la pose des revêtements.

â†’ Pose du revêtement sur la membrane

Une primarisation de la membrane n'est par principe pas nécessaire.

a) Revêtements céramiques et pierres naturelles :

Un fractionnement du revêtement devra être effectué tous les 60 m² et tous les 8 m linéaires au plus.

Un ragréage préalable n'est pas impératif, sauf dans le cas de formats inférieurs à 5 cm x 5 cm. Les revêtements associés sont les suivants: faïences (mural), grès cérame et grès émaillé d'épaisseur supérieure à 8 mm, de format maximum 3 600 cm². Dans le cas de pierres naturelles, seules les familles de produits ayant une charge de rupture supérieure à 1 500 N (granite, gneiss...) sont autorisées.

L'épaisseur des pierres devra être de 15 mm au minimum et les formats supérieurs à 5 x 5 cm.

Dans les locaux à sollicitations moyennes (mails, expos, bureaux et autres show rooms...), n'utiliser que des céramiques de classement P4. Dans tous les cas, une pose en double encollage et à bain plein est impérative.

Malgré le côté interposition/amovibilité de la membrane, la tenue au poinçonnement peut être associée/comparée à un collage sur chape (céramiques de 10 mm avec charge de rupture de 1 500 N au moins, des céramiques d'épaisseur minorée affaiblissent la résistance de l'ensemble). Néanmoins, un risque de cisaillement reste possible en cas de passage de charges lourdes.

Dans les locaux classés E2, la mise en place de 2 couches d'imperméabilisation **Servoflex DMS 1 K Plus SuperTec** est impérative.

Le collage et le jointoiement des carreaux se feront à l'aide des produits de mise en œuvre **Kiesel** adaptés (cf. liste jointe en rubrique « Produits Kiesel composants du système »).

b) Revêtements parquet :

Le collage de trois familles de parquet est autorisé :

- parquet à plaquage massif contrecollé 2 et 3 couches (type EN 13 489)
- parquet mosaïque massif (8 mm, chevrons ou bâtons rompus) type EN 13 488

Seul le parquet contrecollé 3 couches cité en premier pourra être posé directement sur la membrane sans ragréage préalable.

c) Revêtements sols souples :

Concernant ce type de revêtement, un ragréage préalable sur la membrane est impératif.

d) Pose directe sur la membrane :

Une primarisation de la membrane n'est par principe pas nécessaire. Le collage du revêtement se fera à l'aide des produits de mise en œuvre **Kiesel** adaptés (cf. liste jointe en rubrique Â« Produits **Kiesel** composants du système Â»). On se référera alors aux fiches techniques distinctes des produits concernés.

e) Pose après application d'un enduit de lissage :

Dans le cas où l'application préalable d'un ragréage est nécessaire ou souhaitée, utiliser l'enduit de lissage **Servoplan P 200 Plus** renforcé en fibres, pour une application de 3 à 10 mm. Le collage se fera à l'aide des produits de mise en œuvre **Kiesel** adaptés (cf. liste jointe en rubrique Â« Produits **Kiesel** composants du système Â»). On se référera alors aux fiches techniques distinctes des produits concernés.

Retour éventuel au revêtement d'origine

Un retour éventuel au revêtement d'origine (ancien carrelage, dalles PVC, terrazzo...) reste toujours possible, pourvu que la membrane **Okalift SuperChange** ait été collée au fixateur universel **Okatmos® EF 12**. Dans ce cas, il conviendra d'abord d'enlever les 2 couches de la membrane, et d'éliminer ensuite les restes **d'Okatmos® EF 12** par brossage avec un mélange d'eau chaude et **d'Okamul GR**.

â†' Amovibilité/Interchangeabilité du revêtement

Le système **Okalift SuperChange** autorise (surtout dans des cas de revêtements durs, carrelage, pierre naturelle, parquet...) le retrait plus rapide de l'ancien revêtement, et ceci avec un dégagement extrêmement réduit de poussière.

En rénovation, le revêtement existant sera retiré, et avec lui la couche supérieure du système sur laquelle il était collé, laissant ainsi apparaître la couche inférieure de **l'Okalift SuperChange**. On se trouve alors en présence d'un support sain, sec et propre, autorisant une pose directe, évitant ainsi l'élimination fastidieuse des anciens restes de colle. La membrane **Okalift SuperChange** rend également possible (ce qui ne l'était pas jusque-là !!!) le remplacement d'un revêtement existant sur cloisons sèches (type Â« Placo Â»), dans la mesure où il évite la destruction de la plaque de plâtre.

La séparation des deux membranes se fera à l'aide d'un marteau pneumatique de type Â« Vogt-Hammer Â» équipé d'une lame spéciale **Kiesel**. Le départ du processus de séparation se fera manuellement, au centre de l'ouvrage ou à tout autre endroit jugé plus propice par l'artisan en fonction de la configuration du chantier.

DONNÉES TECHNIQUES

Couleur	blanc
Domaine d'emploi	intérieur, sol et mur
Largeur du rouleau	0,50 m et 1,00 m
Longueur du rouleau	60 m $\pm$ 1 m
Masse surfacique	env. 210 g/m ²
Température de mise en œuvre	de + 15 °C à + 25 °C (support)
Comportement au feu	Classification selon la norme DIN EN 13501-1, classe Euro E
Chauffage au sol	approprié
Praticable* / Recouvrable*	Pose du revêtement ou du ragréage sur la membrane après 12 heures (24 heures en cas de collage au fixateur universel Okatmos® EF 12). Données dépendantes de la porosité du support et de la température et l'hygrométrie ambiantes.
Adapté pour les sollicitations aux fauteuils à roulettes	approprié
Pontage de fissures	jusqu'à 4 mm sans désaffleurement
Classement COV	A+

* Par + 20 °C et 65 % d'humidité relative. Des températures supérieures combinées à un taux d'humidité inférieur raccourcissent ces données, des températures inférieures combinées à un taux d'humidité supérieur les rallongent d'autant.

INFORMATION IMPORTANTE

PRODUITS KIESEL COMPOSANTS DU SYSTEME

Primaires :

Okatmos® EG 20, Okatmos® UG 30

Nettoyant/Dégraissant :

Okamul GR

Fixateur universel:

Okatmos® EF 12

Membrane de désolidarisation :

Okalift SuperChange

Enduit de lissage :

Servoplan P 200 Plus + fibres de renfort

Enduits d'étanchéité/imperméabilisation :

Okamul DF, Servoflex DMS 1K Plus SuperTec, Servoflex DMS 1K rapide SuperTec

Mortiers-colles pour céramiques et pierres naturelles :

ServoStar® 2000 Plus Flex (évent. adjuvanté à l'Okamul DZ 18), ServoStar® 3000 Flex blanc (évent. adjuvanté à l'Okamul DZ 18), ServoStar® 4000 Flex rapide blanc (évent. adjuvanté à l'Okamul DZ 18),

Servoflex-Trio-SuperTec, Servoflex-Trio-rapide SuperTec, Servoflex K-Plus SuperTec, Servoflex K-Rapide SuperTec, Servolight S2 SuperTec

Mortiers à joints :

Servoperl royal, Servoperl royal rapide, Servoflex F, Servofix HBF SuperTec, Servoperl 10, Oka Color

Joints élastomères :

Oka Cryl, Oka Silicon, Oka Silicon M

Colles à parquets :

Bakit EK neu, Bakit ESP, Bakit PU-P

Colles à sols souples :

Okatmos® Star 100, Okatmos® Star 110, Okatmos® Star 120, Okatmos® Star 600, Okatmos® EN 30, Okatmos® megaStar

CONDITIONNEMENT/PALETTISATION

Définition	Numéro d'article	EAN
Rouleaux de 20 mètres linéaires, largeur de 125 cm (25 m ²)	64002	4015705640020

Les indications contenues dans cette fiche technique sont basées sur les expériences faites et ne sont fournies qu'à titre de consignes générales. Nous déclinons toute responsabilité quant au résultat des travaux car nous n'avons aucune influence sur une mise en œuvre et sur les conditions de pose adéquates. Il est recommandé d'effectuer des essais pratiques avant chaque utilisation.

Situation: 28.10.2014/ma-lo